La croix latine du monument aux morts de Linthal

Les automobilistes se rendant au Markstein par le CD430 remarquent rarement que le monument aux morts de LINTHAL comporte une croix latine. Pourquoi cette croix ?

1. Genèse du patrimoine religieux.

Depuis la seconde moitié du XIXème siècle, la paroisse catholique de Linthal peut s'enorgueillir de la présence d'une multitude de chapelles et oratoires tous disséminés sur le ban communal du village. En janvier 1837, l'Evêque de Strasbourg, Mgr Jean François Marie Le Pappe de Trévern a nommé l'Abbé François Joseph Schmidt né en 1801 à Berrwiller près de Soultz, comme curé de Linthal. Ce dernier avait occupé le poste de vicaire à Eguisheim, ainsi qu'à Lautenbach, et celui de curé à Murbach depuis 1827. Cette nomination allait également amener un nouveau défi à ce jeune ecclésiastique dans ce village de montagne du Haut – Florival. En effet, sa première tâche sera la construction de l'église paroissiale – placée sous le vocable de Ste Marie Madeleine - avec le presbytère pour cette paroisse nouvellement crée en décembre 1836. La première pierre de l'église paroissiale fût posée lors de la Fête Dieu, le 13 juin 1837 et l'inauguration de l'édifice eu lieu un an plus tard, le 25 septembre 1838 en présence de l'Abbé François Joseph Mechler, Directeur du Grand Séminaire de Strasbourg. Les deux bâtiments achevés, notre curé bâtisseur ne resta point au repos, il se remit au travail pour édifier encore cinq chapelles et oratoires dans les écarts du village ainsi que dans les hameaux du Hilsen et du Remspach.

2. La chapelle Unterdorf.

L'oratoire Unterdorf fût construit en 1851 lors d'une mission, par M. le curé Schmitt et les communiants selon la tradition orale. Elle était destinée a accueillir une croix de mission, sculptée par le prêtre lui-même. Pour la décoration et la peinture intérieure, l'artiste peintre Henri Beltz de Soultz fut mis à contribution. L'édifice reçu une seconde jeunesse lors de travaux de restauration en 1904. Durant toute la première guerre mondiale, le village de Linthal et les hauteurs allaient être le théâtre d'âpres combats entre les troupes belligérantes. Plusieurs de ces édifices religieux appartenant à la paroisse, furent très endommagés et certains totalement détruits..

3. La transformation en monument aux morts.

En 1931, la municipalité, souhaita comme les autres villages de la vallée, édifier un monument aux morts afin de commémorer et honorer les nombreuses victimes militaires et civiles de la commune. Elle proposa alors au conseil de fabrique d'ériger ce monument à la place de l'oratoire de l'Unterdorf en ruine.

Le conseil municipal et le conseil de l'église réuni le 22 mars, décidèrent que :

- **la chapelle de l'Unterdorf sera détruite et remplacée par un monument aux morts.**
- **la commune deviendra propriétaire du bâtiment, car elle financera l'ensemble des travaux.**
- **le nouveau bâtiment devra garder une évocation religieuse.**
- **le conseil de fabrique deviendra propriétaire d'une Piéta financée à l'aide des dommages de guerre obtenus. Cette statue fera une partie intégrante du monument et nul ne pourra la faire enlever.**
- **le conseil municipal ne pourra utiliser l'édifice pour d'autres fonctions.**
- **enfin le curé de la paroisse, aura libre accès au bâtiment pour des célébrations ou pour toutes autres utilisations religieuses.**

Lors de la séance du 28 avril 1931, les conseillers de fabrique approuvèrent le projet de la commune, sous réserve d'obtenir également l'accord de l'Evêché de Strasbourg. Ce dernier, répondit le 11 mai suivant : «*Vu votre demande, nous approuvons à notre tour le dit projet et vous autorisons à opérer le transfert désiré.*»

4. Le propriétaire du terrain.

En 1904, un contrat moral avait été conclu entre la paroisse et le propriétaire du terrain sur lequel avait été édifié l'oratoire mais ce dernier mit le terrain en vente immédiatement après la première guerre mondiale. Lors de cette vente l'ancien propriétaire ne mentionna pas au nouvel acquéreur son engagement envers la paroisse, au sujet de l'oratoire. En 1931, le propriétaire proposa, afin de mettre fin à toute ambiguïté et dans un esprit de clarification, que la commune devint propriétaire de la surface occupée par la nouvelle construction. Le conseil de fabrique à l'unanimité, accepta cette proposition.
La nouvelle construction, exécutée par plusieurs entreprises du village et de la proche région, fût inaugurée quatre années plus tard, le 11 novembre 1935.

5. La mise en valeur du monument.

L'augmentation du trafic dans la traversée du village, a conduit le conseil municipal, sous la conduite du maire Robert Weigel, à entreprendre d'importants travaux d'aménagement urbain pour la sécurisation dans la rue du Markstein entre 2011 à 2014. Ces travaux allaient également englober les alentours du monument aux morts. Pour ce faire, la propriétaire accepta de vendre à la commune une partie de terrain attenant au bâtiment pour faciliter cet aménagement.

M.KECH Mars 2015

Le monument aux morts de Linthal qui comporte une marque originale et sans doute unique en Alsace au sommet de sa toiture : une croix latine